

Formulaire de choix

Rabais sur les frais de gestion

Corporation Financière Capital Mackenzie



MACKENZIE
Placements

EN TOUTE
CONFIANCE

En général, si vous recevez un rabais sur les frais de gestion dans le cadre d'un de nos fonds constitués en société, vous devez déclarer le montant correspondant au rabais en tant que revenu dans l'année au cours de laquelle vous le recevez. Vous pourriez néanmoins choisir de réduire du montant correspondant au rabais le prix de base rajusté de vos actions de fonds constituée en société. Dans ce cas, lorsque vous rachèterez votre placement, vous réaliserez un gain en capital plus important, ou une perte en capital moins importante, que si vous n'aviez pas exercé ce choix.

Si vous souhaitez réduire le prix de base rajusté de vos actions, vous n'avez qu'à remplir la section qui suit et à soumettre ce formulaire avec votre déclaration de revenus.

Instructions pour remplir et soumettre ce formulaire

1. Utilisez un formulaire pour chaque fonds constitué en société dont vous voulez réduire le prix de base rajusté.
2. Utilisez ce formulaire seulement pour les fonds constitués en société. Ce choix n'est pas destiné aux rabais des frais de gestion de fonds de fiducie qui sont inclus sur votre feuillet T3.
3. Veuillez soumettre le (ou les) formulaire(s) dûment rempli(s) à l'ARC. Si vous optez pour ce choix, joignez le (ou les) formulaire(s) à votre déclaration de revenus pour l'année au cours de laquelle vous avez obtenu le rabais. Les formulaires ne doivent pas être soumis à Placements Mackenzie.

Remarque : Il est possible de faire un choix rétroactif; toutefois, il faut pour cela obtenir l'approbation de l'Agence du revenu du Canada.

EXERCICE DU CHOIX RELATIF AUX RABAIS SUR LES FRAIS DE GESTION OBTENUS DE MACKENZIE

Par les présentes, je, , choisiss en vertu du paragraphe 53(2.1) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) de réduire le prix de base rajusté de mes actions, de la série de de Corporation Financière Capital Mackenzie de \$, montant correspondant aux rabais sur les frais de gestion consentis par Corporation Financière Mackenzie pour l'année terminée le 31 décembre .

À la suite de cette décision, le prix de base rajusté de ces actions sera réduit de \$ à \$.

Date Signature

EXEMPLE : Prenons le cas d'un investisseur qui achète des actions de la Catégorie Mackenzie Ivy Actions étrangères, série PW pour la somme de 200 000 \$ et qui reçoit un rabais sur les frais de gestion de 500 \$ au cours de l'année, lequel montant a été réinvesti sous forme d'actions supplémentaires.

Par les présentes, je, Jean Untel, choisiss en vertu du paragraphe 53(2.1) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) de réduire le prix de base rajusté de mes actions, de la série PW de Catégorie Mackenzie Ivy Actions étrangères, de Corporation Financière Capital Mackenzie de 500 \$, montant correspondant aux rabais sur les frais de gestion consentis par Corporation Financière Capital Mackenzie pour l'année terminée le 31 décembre 20•. À la suite de cette décision, le prix de base rajusté de ces actions sera réduit de 200 000 \$ à 199 500 \$.

Les placements dans les fonds communs peuvent donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur varie fréquemment et leur rendement antérieur peut ne pas se reproduire. Ces renseignements ne doivent être pris ni comme des conseils juridiques ni comme des conseils fiscaux, car la situation de chaque client est unique. Veuillez consulter votre conseiller juridique ou fiscal attiré.